

La politique d'innovation du Conseil Régional : une stratégie gagnante

La politique d'innovation au service des entreprises a été un des objectifs majeurs que le Conseil Régional s'est fixé dès 2004.

Lors de la séance plénière des 25 et 26 juin, le Conseil Régional a réaffirmé cette volonté forte de poursuivre des actions autour du développement économique et de l'innovation.

La politique d'innovation du Conseil Régional s'articule autour de plusieurs axes parmi lesquels :

1) **Le FRIL : un dispositif leader en France**

➤ Le principe du FRIL

Le Conseil Régional de Lorraine et OSEO (spécialisé dans le financement et l'accompagnement des PME) ont souhaité mutualiser leurs actions afin de renforcer leur soutien en faveur de l'innovation et du transfert de technologie.

Pour ce faire, ils ont créé en 2006 un outil commun mis à la disposition des PME lorraines : le Fonds Régional pour l'Innovation en Lorraine (FRIL). Ce dispositif permet de **financer des projets de recherche et d'innovation, ainsi que le recrutement de personnels de Recherche et Développement**.

Ce fonds est doté chaque année à parité par le Conseil Régional de Lorraine et OSEO. Il s'agit du fonds d'innovation commun Région/Oséo **le plus important en France** (tant par le montant que par l'étendue de son intervention).

Les aides du FRIL sont essentiellement affectées aux PME de moins de 50 salariés.

➤ 2007, une année record (voir tableau ci-après)

En 2006 et 2007, le nombre de projets soutenus par le FRIL a été **multiplié par 6,5**, comparativement aux années 2002 à 2005 : 36 projets soutenus de 2002 à 2005 contre 233 en 2006 et 2007.

L'année dernière, le FRIL a permis de soutenir **122 initiatives** (soit 2 fois plus qu'en 2006), dont :

- 6 projets de recherche industrielle
- 48 projets d'innovation
- 28 prestations technologiques réseau
- **45 recrutements de personnel de Recherche et Développement : un record**

A ce chiffre, il faut rajouter plus de 50 emplois nouveaux qu'estiment créer les entreprises grâce aux projets d'innovation qu'elles ont entrepris en 2007.

34 % des aides consacrées aux entreprises s'inscrivent dans les thématiques de deux pôles de compétitivité.

Au delà du FRIL, l'action consolidée entre Oséo et le Conseil Régional de Lorraine permet de **soutenir environ 200 projets d'innovation par an** dans notre région, ce qui place la Lorraine en 10^{ème} position nationale en 2007 (contre une 18^{ème} position en 2005).

*Dotations et principaux résultats du FRIL**

	2006	2007	TOTAL
dotation du FRIL	6 M€	8 M€	14 M€
dont dotation du Conseil Régional	3 M€	4 M€	7 M€
nb de projets soutenus	111	122	233
nb d'entreprises soutenues	103	84	187
dépenses totales R&D engagées	15 M€	22 M€	37 M€
chiffre d'affaires attendu année N+3	220 M€	280 M€	500 M€
chiffre d'affaires induit par l'innovation	42 M€	57 M€	99 M€
nb de recrutements pour l'innovation soutenus (FRIL + OSEO)	58	90	148

* à noter qu'OSEO dispose d'un budget propre hors FRIL. Seule une consolidation des actions du Conseil Régional et d'OSEO peut donner une image exhaustive du soutien de l'innovation en Lorraine

2) **Favoriser les projets innovants dans les entreprises**

• **Les clusters**

Le Conseil Régional mène une politique forte en direction des clusters. Il soutient par exemple fortement le cluster **AERIADES**, dédié à l'aéronautique. Créé en 2003, ce cluster regroupe 29 industriels, dont 21 PME lorraines, qui totalisent, fin 2007, environ 2 400 emplois pour un chiffre d'affaires de 285 millions d'euros. La progression d'AERIADES, premier cluster à adhérer au GIFAS, est très significative. A titre d'exemple :

- 250 emplois créés en quatre ans, dont 100 auprès des PME ;
- le chiffre d'affaires des entreprises membres est passé de 190 M€ à 285 M€ sur la même période.

Le Conseil Régional favorise également l'émergence de nouveaux clusters tels que :

- **SOLUPLAST** qui regroupe une dizaine d'entreprises de la plasturgie
- **ECOPOLE LORRAINE**, dans le domaine de l'environnement (déjà constitué dans les domaines de la gestion des eaux et de la reconversion des friches industrielles et avec des actions dans ceux des déchets industriels et de l'éco-construction).

• **Les pôles de compétitivité**

Depuis 2006, le Conseil Régional a apporté un soutien essentiel à la mise en place des deux pôles de compétitivité MIPI et Pôles Fibres

Il accompagne également certains projets des pôles de compétitivité qui présentent un intérêt particulier pour l'économie régionale.

Le Conseil Régional a apporté à ce jour un soutien de plus d'1 M€ aux projets collectifs du pôle MIPI et de 139 850 € à ceux du pôle Fibres (ces chiffres n'incluent pas le soutien de projets individuels soutenus dans le cadre du FRIL).